



Fonction Publique et Assimilés

## **Déclaration au Comité interministériel d'action sociale (CIAS) 24 mars 2010**

Nous n'allons pas aujourd'hui revenir sur l'ensemble des revendications portées par l'Union syndicale Solidaires, depuis son arrivée dans cette instance en juin 2007, elles sont toutes toujours d'actualité. Notre intervention se limitera à la taxation du Grand Emprunt.

Les orientations du gouvernement, ses choix budgétaires et fiscaux : les coupes claires de certains crédits publics, la casse des services publics de solidarité et de proximité, les cadeaux fiscaux et les exonérations de charges sociales, conduisent à accentuer les inégalités sociales.

Cette politique profite aux plus riches au détriment des budgets publics qui contribuent, eux, à plus de justice sociale. Aujourd'hui, pour répondre à la nécessité de financer certains secteurs, notamment des secteurs publics comme la recherche et l'enseignement supérieur, le gouvernement lance le Grand Emprunt (35MD d'€). Et pour financer les intérêts, il annule 600 millions d'euros de crédits des ministères, hors réserves de précaution.

### **Pour l'action sociale interministérielle, cela représente 2.14 millions d'euros.**

Pour Solidaires cette mesure est inacceptable. L'Etat, par ses choix politiques de redistribution de l'argent public vers les catégories sociales les plus aisées, ne pouvant plus assumer le financement de certains secteurs, se trouve dans l'obligation de réaliser cet emprunt, et même si le montant des crédits annulés peut paraître dérisoire, toujours est-il qu'il a des conséquences sur les budgets sociaux.

Les crédits d'action sociale interministérielle ne suffisent pas aujourd'hui à répondre à l'ensemble des besoins des agents en matière d'action sociale. L'enveloppe contrainte allouée à l'action sociale interministérielle a conduit la fonction publique à définir des priorités en favorisant les actions visant à « concilier la vie professionnelle et la vie familiale » et en excluant ainsi les retraités du bénéfice de l'action sociale avec la suppression de l'AMD (Aide Ménagère à Domicile).

Au rendez-vous salarial du 25 juin 2009, le ministre de la fonction publique, Eric Woerth, a confirmé qu'une augmentation du budget de l'action sociale interministérielle pour 2010 n'était pas à l'ordre du jour. Pour lui, toute nouvelle prestation et rénovation de l'AMD ne pourraient se faire que par redéploiement du cadre budgétaire actuel.

Cette nouvelle ponction éloigne encore davantage la possibilité d'un redéploiement quelconque pour rétablir une prestation pour les agents retraités de l'Etat. Les déclarations du gouvernement et du Président de la République laissent entrevoir une nouvelle fragilisation des retraites des fonctionnaires, qui aura comme conséquence l'accélération de la dégradation de leurs conditions de vie.

Alors qu'en matière de dépendance des personnes âgées il est indispensable de mettre en place de façon plus efficace et plus accessible une diversité de prestations et de services, pour répondre aux demandes et aux besoins des populations concernées, le Président de la République et le Gouvernement ne modifient en rien leur politique.

Pendant ce temps, les représentants du patronat continuent d'engranger des exonérations fiscales et sociales, des aides, des subventions, des détaxations, des prêts publics. Les banques, en grande partie responsables de la crise, et quelques grandes entreprises, se voient attribuer des aides publiques énormes tout en poursuivant leurs politiques privilégiant la rémunération de leurs actionnaires.

**Pour Solidaires, d'autres choix sociaux, qui privilégient les solidarités, par une participation plus réelle de tous les revenus et de tous les profits aux charges communes, sont possibles.**